



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/77
S/16279

16 janvier 1984
FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE
INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 13 janvier 1984, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Honduras auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la note en date du 12 janvier 1984, adressée à M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures du Nicaragua, par M. Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures du Honduras. Le texte de cette note a été porté à la connaissance de l'Organisation des Etats américains et se lit comme suit :

"Tegucigalpa, D.C., 12 janvier 1984

M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures
Managua (Nicaragua)

Monsieur le Ministre,

Je proteste très énergiquement contre l'acte grave perpétré par des membres de l'armée populaire sandiniste, en violation de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale et qui s'est soldé par la perte tragique d'une vie humaine.

Hier, 11 janvier, à 8 heures environ, un hélicoptère non armé, de type OH58, appartenant à l'armée des Etats-Unis d'Amérique et à bord duquel se trouvaient le sous-officier Jeffrey Schwab ainsi que deux ingénieurs, tous trois citoyens des Etats-Unis d'Amérique, a essuyé, en territoire hondurien des coups de fusils provenant du territoire nicaraguayen. L'appareil effectuait un vol entre les deux départements honduriens de Valle et Olancho. Ces tirs lancés du territoire nicaraguayen ont provoqué des avaries qui l'ont

obligé à faire un atterrissage forcé sur la route qui mène à Trojes (El Paraíso), en territoire hondurien. L'appareil se trouve à environ 3 kilomètres de la communauté de Cifuentes, dans ce même département. Après l'atterrissage de l'hélicoptère avarié et une fois que celui-ci se soit posé, des membres de l'armée populaire sandiniste ont continué à tirer sur ses occupants, tuant sur le coup le pilote de l'hélicoptère, le sous-officier Schwab. Les deux autres passagers ont réussi à s'enfuir et ont été secourus par des troupes honduriennes. Cette violation du territoire hondurien s'inscrit dans une série d'actes hostiles commis par le Gouvernement nicaraguayen dans la zone frontrière avec le Honduras, et a pour objectif diabolique de faire échec aux démarches de paix qui se déroulent avec succès sur l'initiative du Groupe de Contadora. Le Gouvernement hondurien rappelle une fois de plus sa ferme décision de trouver par la voie diplomatique des modalités qui permettent de surmonter la crise que traverse actuellement l'Amérique centrale, mais réitère en même temps sa détermination inébranlable de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Honduras contre tout acte d'agression.

Soulignant l'extrême gravité des actions que j'ai déjà eu l'occasion de porter à votre connaissance, je vous prie de me fournir des explications satisfaisantes au sujet des événements qui se sont produits et de me donner l'assurance que le Gouvernement nicaraguayen renoncera à sa conduite belliciste et au mépris dont il a fait preuve à maintes reprises à l'égard de l'inviolabilité de notre territoire, attitude qui constitue une menace contre la paix et la sécurité régionales.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler l'expression de ma considération distinguée. (Signé) Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) H. Roberto HERRERA CACERES

